



Réunion Annuelle de la section Tir à la Cible

Vendredi 06 octobre 2023

Procès-verbal

Présents : Thibaud Garnier, Sandrine Genêt, Dominique Gauthier,
Claude Huard, Jean-Yves Le Bihan Pennanroz, Christian Praud.

Excusés : Gérard Lhomme, Timothée Vaillant.

Le président ouvre la séance à 19H, une fois le quorum atteint.

Sont présents ce soir 44 adhérents de la section tir à la cible et 24 adhérents avaient remis des pouvoirs en vue des élections.

Le président précise qu'en raison du désistement de l'un des candidats, il en reste 9 pour 9 postes à pourvoir. Il n'y aura donc pas de vote formel.

En revanche il y aura un vote pour le poste de Responsable de section s'il y a plus d'un candidat.

Après un mot de bienvenue le président Thibaud Garnier propose une minute de silence en mémoire de Jean-Marie L'Honnen ancien adhérent décédé cet été, et de l'ancien licencié ASCE, compétiteur et champion de France, Paul Lanly, décédé quelques jours plus tôt.

1. Mot du président et rapport moral

Première saison complète sans contraintes Covid. Saison bien remplie.

Nous avons accueilli 269 licenciés (223h + 36f) dont 27 jeunes. On ne peut pas aller plus loin pour garder une utilisation fluide du 25m notamment les lundis et mercredis.

La liste d'attente est toujours bien remplie : malgré des désistements et l'adhésion de 18 nouveaux adultes débutants, il y a aujourd'hui 86 noms, soit environ 3 ans d'attente.

Aujourd'hui, 214 licenciés sont à jour de leur cotisation.

Nous avons organisé les challenges Pierre Peyrot et Jean Bourdon qui ont rencontré un grand succès.

Malheureusement, nous ne pourrions pas cette année organiser le challenge Pierre Peyrot, en raison des travaux du club et du calendrier serré des compétitions et challenges.

Une équipe TAR a été créée sous l'impulsion de Yannick Kermorvan, et une seconde devrait voir le jour cette saison.

Nous avons beaucoup de soucis avec le pas de tir 50m : moteurs à faire réviser ou à changer, plateaux porte-cibles vieillissants entraînant des dépenses importantes. Un moteur coûte actuellement plus de 1000€ ! Une réflexion est en cours sur un basculement de certaines lignes de tir en cibles électroniques, mais le budget est pharaonique.

Les travaux en cours obligent à la fermeture du club. Attendue depuis de nombreuses années, la remise en état de la toiture a été décidée en conseil municipal puis le budget voté. Les appels d'offres ont été laborieux selon les retours de la mairie, mais ça y est enfin !

La durée prévue est de 8 semaines. En raison de la présence d'amiante sur la couverture, il est impossible de faire fonctionner le club même partiellement.

Nous n'avons été prévenus que dernière décade d'août pour un début de chantier le 18 septembre. Tout s'est fait pour nous dans l'urgence : trouver un local pour continuer la partie administrative (licences, feuilles vertes), un club pour s'entraîner.

Nous avons conclu un accord avec le club ANT (Saint-Nazaire) pour l'entraînement des compétiteurs 10m : samedi 14-18h, ½ tarif (5€) pour les adultes, gratuit pour les enfants et les entraîneurs. Merci à l'ANT.

Nous allons organiser cette saison les départementaux 25/50m les 27 et 28 avril. La partie 25m se fera ici, la partie 50m se faisant à Saint-Nazaire, nos installations n'étant pas assez fiables. L'organisation globale, cibles, repas, bénévoles nous incombe. Nous comptons sur vous pour que quelques bénévoles aillent prêter main forte à l'ANT ces jours-là.

Rapport avec la mairie

Points positifs :

La toiture est en cours

Le chauffage du 10m a été changé, malheureusement par des convecteurs, moins énergivores à priori, mais tout de même loin de ce que l'ont fait de mieux dans le genre !

L'éclairage de l'accueil a été changé pour des LED.

Lors des travaux de toiture, les faux-plafonds vont être changés et de nouveaux éclairages installés dans le couloir, au 10m et au 25m.

Points négatifs :

Problème du parking fortement utilisé par le club celtique surtout le lundi, nous obligeant à nous déplacer avec nos armes dans la rue. Ce n'est pas acceptable.

Toujours en attente d'une décision concernant le point d'eau (toilettes + lavabo)

Diminution drastique des subventions à destination des associations.

Remerciements

Avant de laisser la parole à Sandrine et Dominique, Thibaud Garnier veut remercier les membres du CD pour le travail effectué. Mention spéciale à Sandrine qui a cumulé secrétariat et gestion sportive adultes.

Remerciements également à tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour l'entretien du club et l'organisation des diverses manifestations. Sans eux rien ne peut se faire.

Mais il faut noter que nous subissons comme partout une crise du bénévolat et qu'il est année après année de plus en plus difficile de trouver des effectifs suffisants pour les challenges et championnats ainsi que pour l'entretien des pas de tir.

2. Bilan sportif adultes

Cette saison 28 tireurs se sont inscrits aux divers championnats 10m, 25-50m, et TAR.

Parmi eux 6 compétiteurs adultes ont été sélectionnés pour les championnats de France 10m, et 6 pour les championnats de France 25-50m.

Les deux challenges Pierre Peyrot et Jean Bourdon organisés au sein du club obtiennent toujours un franc succès. 14 clubs étaient représentés lors du challenge Pierre Peyrot et 17 clubs pour le challenge Jean Bourdon.

Deux tableaux résumant les différentes participations et les récompenses obtenues.

(Voir Annexes).

3. Bilan sportif École de Tir

Dominique Gauthier, responsable de l'école de tir fait le point sur la saison écoulée.

C'est avec beaucoup de fierté qu'il rappelle l'obtention de la médaille d'argent aux championnats de France par les poussins de l'école de tir lors des épreuves de pistolet en équipe.

Les autres enfants n'ont pas démérité puisqu'ils se sont souvent distingués au cours de l'année, une année riche en compétitions et challenges. Ce sont 35 titres en carabine et 33 en pistolet que nos très jeunes ont rapportés.

Ce fut une année très riche en récompenses mais coûteuse en entraînements intensifs et en kilomètres précise-t-il.

Il remercie vivement Gilles Blin et Jacques Bernard pour leur implication dans la formation des enfants et n'oublie pas souligner la part très active de son épouse Géraldine.

(Comptes-rendus en annexe)

Calendrier sportif provisoire 2023/2024

Le calendrier provisoire se trouve en annexe, des mises à jour régulières ont lieu sur le site de la Ligue des Pays de Loire.

Bilan formation 2022/2023

Cette année le compétiteur cadet, Évan Kiernan, a obtenu son brevet de jeune encadrant.

Deux tireurs bénévoles Yannick Kermorvan et Georges Kiernan ont pour leur part obtenu le certificat de compétence à l'accueil (CAC).

Les encadrants Gilles Blin et Dominique Gauthier ont complété leur cursus à l'aide de vidéo conférences au cours de l'année.

4. Bilan financier par le trésorier

Thibaud Garnier remplace le trésorier Gérard Lhomme absent dans la présentation des comptes de la saison 22-23.

Les recettes sont de 53.329€ et les dépenses de 52.290€ soit un solde bénéficiaire de 1.039€.

Le tableau des recettes fait apparaître un déficit de 250€ que le président explique par le fait que les 5 PassSports accordés aux jeunes licenciés n'ont pas été remboursés par l'association ASCE dont dépend la section Tir Sportif.

Le solde rectifié au 1/08/23 est de 19.893,62€. (l'exercice comptable ASCE se termine le 31 juillet)

Les licenciés présents votent à l'unanimité l'approbation du budget 22-23.

5. Présentation du budget prévisionnel 2023/20234

Ce budget prévisionnel reçoit aussi l'approbation de l'assemblée à l'unanimité.

6. Vote de la cotisation 2024-2025

La licence adulte est passée à 165 €, soit 10€ d'augmentation par rapport à l'an dernier mais 2€ sont le fait de la fédération, 2€ le fait de la ligue. La cotisation club augmente donc de 6€. Nous pouvions augmenter la part club jusqu'à 85 € comme voté à la RA de l'an dernier mais avons limité à 81€.

En effet, sur les 165€ que paie un adulte, 62 vont à la fédération, 18 à la ligue régionale et 4 au comité départemental. Il reste donc 81€ pour le club.

Il est entendu que comme chaque année, les augmentations éventuelles des composantes de la FFTir seront intégralement répercutées.

L'accord est obtenu à l'unanimité.

7. Présentation des candidats au comité directeur

Le président énonce les noms des nouveaux candidats qui se lèvent tour à tour.

Ils sont au nombre de six ce qui, ajouté aux trois candidats du précédent comité désirant renouveler leur mandat, complète les neuf postes à pourvoir sans nécessiter d'élection.

Le Comité Directeur se compose donc des personnes suivantes, par ordre alphabétique :

Jean-Claude Bavière, Jacques Bernard, Thibaud Garnier, Claude Huard, Étienne Le Bourg, Gérard Lhomme, Dominique Monnier, Jean-Marc Perera et Michel Solignac.

Concernant l'élection du responsable de la section tir à la cible de l'ASCE, Thibaud Garnier annonce qu'il ne se représente pas à ce poste. Jean-Claude Bavière seul candidat au poste est de ce fait élu.

Thibaud Garnier précise toutefois, qu'en accord avec Jean-Claude Bavière il conservera le poste et les charges de président du club de tir vis-à-vis de la Fédération Française de Tir.

Le nouveau comité directeur se réunira le 20 octobre 2023 à 18h afin d'élire le trésorier et le secrétaire et d'attribuer les fonctions de chacun de ses nouveaux membres.

8. Interventions diverses.

La parole est donnée successivement à Messieurs Stéphane Burban, président de l'ASCE, et Christophe Mathieu, maire adjoint délégué aux sports :

- En réponse à Thibaud Garnier quant à l'absence de subventions Monsieur Stéphane Burban souligne qu'après analyse des comptes de la section Tir à la cible, la réserve de trésorerie de celle-ci, soit environ 20.000€, justifie la suspension des aides.

L'ASCE et la municipalité établissent des priorités dans les investissements et la répartition des subventions.

Pour Monsieur Burban il incombe au club de monter des projets nécessitant des investissements notamment dans la promotion de compétitions et d'animations sportives autour du tir pour être éligible aux subventions de l'ASCE.

Néanmoins Stéphane Burban souligne son attachement à la pérennité de la section Tir à la cible et qu'il œuvre toujours dans le sens de la conservation de cette activité sportive sur La Baule par ses actions au sein de la municipalité.

Yannick Kermorvan demande si des travaux sont aussi prévus pour la sécurisation du site, point rappelé régulièrement par les services de police.

Un volet métallique neuf vient d'être posé sur l'entrée principale. La haie devrait être élaguée pour permettre la vue depuis un véhicule de police sur la rue. Mais le service des espaces verts refuse !! Le sujet reste à l'étude.

- Monsieur Christophe Mathieu confirme les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des travaux.

Après plusieurs réparations ponctuelles, quelques ratés sur l'éclairage et le chauffage, malgré les plaintes récurrentes du voisinage, et l'impossibilité de déplacer le club faute de terrain, la rénovation du stand de tir a été décidée.

Il confirme que la mairie a à cœur de conserver un club de tir sur La Baule et regrette la gêne occasionnée par la fermeture du club et l'annulation du challenge Pierre Peyrot.

Le sport de haut niveau est valorisé à La Baule et est indispensable à l'activité de la commune, à l'image de l'accueil réservé aux joueurs de rugby argentins en ce moment.

Il rappelle que cette année l'OMS a reversé 100.000€ de subvention aux diverses associations sportives de la Baule.

- Daniel Pasquini demande la parole pour exprimer à l'assistance son inquiétude.

Il est le dernier arbitre du club et ses 86 ans ne lui permettront pas de continuer. Il est donc urgent d'en prendre la mesure.

À 20H30 le président Thibaud Garnier lève la séance et convie l'assemblée au buffet.

Pour le comité directeur

Le président,
Thibaud GARNIER

la secrétaire
Sandrine GENÊT